

ECOLastic®

Un traitement sans amiante, à base d'eau, pour l'entretien des membranes de toit multicouches

Composition :

ECOLastic® est un mélange émulsifié d'huiles aromatiques et d'additifs spéciaux mis au point pour être compatible avec les membranes de toit multicouches d'asphalte et de bitume. ECOLastic ne contient pas d'amiante.

Utilisations de base :

Mis au point pour l'entretien de membranes de toit vieilles et séchées et améliorer les caractéristiques d'auto-scellement du goudron de houille. Restaure efficacement la flexibilité du bitume des toitures multicouches.

Peut également être utilisé comme couche d'étanchéité sur toits existants en asphalte et gravier, ou sur les nouveaux toits en bitume et en gravier.

Limitations :

- ECOLastic n'est pas destiné à être utilisé dans les ensembles à membrane protégée.
- Stocker à plus de 0° C (32° F).
- Ne pas appliquer sur les toits dont la pente est supérieure à 2:12 (16 %).
- ECOLastic n'est pas destiné à être utilisé comme traitement de surface lisse sur les toits d'asphalte lisse.
- Ne pas appliquer ECOLastic sur les membranes de bitume modifié.
- Ne pas appliquer à moins de 7° C (45° F) ni lorsqu'il y a imminence de pluie.

Emballage :

ECOLastic est commercialisé en contenants de 18,9 et 208 litres (5 et 55 gallons US).

Consistance d'application :

Pistolet/brosse. Équipement de pulvérisation recommandé: pompe à rapport d'au moins 11:1, avec buse de pulvérisation de 3,9 à 4,4 mm (0.156 à 0.172 pouce).

Durée de stockage :

Un an dans le contenant non ouvert.

DONNÉES D'APPLICATION

Entretien et restauration :

Enlever le gravier non adhérent, la saleté, la poussière, les feutres pourris et les substances étrangères. Le toit doit être propre. Réparer les solins, les défauts, les bris et les points affaiblis. Le toit doit être étanche à l'eau. Appliquer ECOLastic. Épandre immédiatement l'agrégat de surface.

Pour nouveaux toits à base d'asphalte :

Appliquer un asphalte de type II à raison d'environ 1,5 kg/m² (30 lb/carré). Appliquer une couche de protection d'ECOLastic. Recouvrir rapidement de gravier neuf, à raison de 19 à 25 kg/m² (400 à 500 lb par carré). Le gravier doit être conforme à la norme ASTM D 1863-86.

Pour nouveaux toits à base de bitume :

Pour recommandations spécifiques, consulter votre représentant Tremco.

Couverture :

Les taux de couverture varient en fonction de l'état réel de la surface. Pour l'entretien, utiliser au moins 2,8 litres/m² (7 gal./carré). Pour les nouveaux toits, utiliser au moins 2,0 litres/m² (5 gal./carré).

Nettoyage du matériel :

Laver au savon et à l'eau immédiatement après utilisation.

Précautions :

Les utilisateurs doivent lire les précautions de santé et de sécurité des étiquettes des contenants et des fiches signalétiques avant et pendant l'utilisation de ce produit.

Disponibilité et coûts :

Pour disponibilité et coûts, communiquer avec votre représentant en toitures Tremco. Pour obtenir son nom et son numéro de téléphone, téléphoner à notre bureau de Montréal au 1 (800)-668-9879.

Entretien :

Votre représentant en toiture Tremco est en mesure de vous communiquer des procédures d'entretien efficaces susceptibles de varier en fonction des conditions particulières qui prévalent. Les inspections périodiques, les réparations hâtives opportunes et l'entretien préventif sont autant d'éléments d'un bon programme d'entretien des toits.

Garantie :

Tremco Inc. garantit que ECOLastic est exempt de défauts et qu'il est fabriqué de façon à satisfaire aux exigences physiques publiées, lorsqu'il est éprouvé selon les normes ASTM et Tremco. En vertu de cette garantie, tout produit ECOLastic qui se sera avéré défectueux après avoir été mis en oeuvre selon nos recommandations écrites pour des applications recommandées par Tremco comme convenant à ce produit, sera remplacé, sans frais, par un produit identique. CECI CONSTITUE L'UNIQUE ET EXCLUSIF RECOURS DE L'ACHETEUR.

Avantages du produit

Caractéristiques	Avantages
• Composition chimique exclusive (brevetée) • Sans amiante, sans solvant et écologiquement propre • Application à froid • Homologation FM	• Peut être utilisé sur les toitures multicouches en asphalte et en goudron. • Odeur minime. • Pollution atmosphérique réduite au minimum. • Sécuritaire d'utilisation. Risques d'incendie grandement réduits. • Protection contre le feu.

Toutes les réclamations concernant les produits défectueux devront être faites dans les douze (12) mois de l'expédition. L'absence de réclamation écrite pendant cette période sera interprétée comme une renonciation de toutes réclamations relatives au dit produit. Cette garantie TIENT LIEU DE toutes autres garanties explicites ou tacites.

Services techniques :

Les représentants régionaux Tremco, de concert avec le personnel des Services techniques, sont en mesure d'assurer l'analyse des conditions et des besoins et de prêter assistance dans l'élaboration de recommandations pour applications spéciales. Les services du Centre de Recherche Tremco, qui s'est mérité une réputation inégalée dans le domaine de la technologie des produits d'étanchéité et d'imperméabilisation, complètent et étendent les services du personnel des Services techniques Tremco.

Énoncé de politique et de responsabilité :

Tremco s'engage à fournir des matériaux de qualité ainsi que des spécifications techniques et des recommandations permettant leur mise en oeuvre appropriée.

Tremco ne se substitue pas aux architectes ni aux ingénieurs, par elle-même ou par le biais de ses représentants. Tremco n'avance pas d'opinions quant à la solidité des constructions sur lesquelles ses produits doivent être posés et décline toute responsabilité à cet égard. Il incombe au propriétaire de consulter des ingénieurs compétents avant d'entreprendre le travail, s'il désire s'assurer que les constructions sont belles et bien en mesure de supporter les matériaux que l'on envisage de poser. Tremco décline toute responsabilité quant à toute rupture structurale et aux dommages consécutifs et aucun des représentants Tremco n'est autorisé à modifier ce déni de responsabilité de Tremco.

Propriétés de performance physiques		
ECOLastic®		
Propriété	Valeur type	Méthode d'essai
Teneur en amiante	Nulle	ASTM D 276-87
Masse volumique à 25° C (77° F)	1030 kg/m ³ (8,6 lb/gal.)	ASTM D 1475-85
Teneur en composés organiques volatiles	100 g/litre	ASTM D 3960-87
Teneur en eau	40 %	ASTM D 3792-86
Pénétration des feutres bitumés	Quantité très visible de produit de revêtement entre les feutres. Les 3 feutres supérieurs sont collés ensemble de manière que leur séparation entraîne une déchirure des feutres. Pour les 3 ^e et 4 ^e feutres traités, le MVT doit être de 12 g/100 po ² /24 h maximum.	ASTM D 398-83/ TRC 712
Pénétration des feutres asphaltique	Les 3 feutres supérieurs de chaque ensemble sont collés ensemble de manière que leurs séparations entraîne une déchirure des feutres. Le 5 ^e feutre ne doit pas montrer de traces de pénétration.	TRC 713
Résistance au lessivage	Réussi	TRC 709
Stabilité gel/dégel	Utilisable après 10 cycles	TRC 710
Inversion	Aucune	TRC 711
Flexibilité à 7 °C (45° F)	Pas de fissuration ni perte d'adhérence. Absorption d'eau de 1,5 % en poids, max., sans perte d'adhérence ni réémulsification.	TRC 715 TRC 71 TRC 716
Résistance à l'eau Tachage par le gravier	Aucune tache de gravier, sauf aux couches inférieures en contact étroit avec les matériaux.	TRC 717
Liaisonnement des feutres	La séparation entraîne le déchirement des 2 ^e et 3 ^e feutres.	TRC 718
TRC = Centre de recherche Tremco - Essai standard (Mode opératoire disponible sur demande)		

TREMCO

Toiture et Tranquillité d'Esprit

Une cie **RPM**

1445, rue de Coulomb
Boucherville (Québec) J4B 7L8
514-521-9555

www.tremcoroofing.com

220 Wicksteed Ave
Toronto, ONT M4H 1G7
416-421-3300

3735 Green Road
Beachwood, OH 44122
216-292-5000



ISO 9001

Imprimé au Canada